

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Dossier en page 6

2014

Un budget centré sur le groupe scolaire des Bartelottes



Actualités



Croix Rouge
Insertion
entretient
les bois
.....

04

Familles



Des passerelles
pour faciliter
l'adaptation
des tout-petits
.....

10



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

La collectivité vient de voter son budget en tenant compte de la baisse annoncée, dans la loi de finances 2014, de 3 % de la dotation globale de fonctionnement. Malheureusement, celle-ci se voit amputée de 9 % environ de cette recette versée par l'Etat... **loin des 3 % annoncés**. Cette coquette somme de 80 000 euros environ, à laquelle s'ajoute la perte sur la revalorisation attendue des bases fiscales, devra être puisée dans notre épargne, donc dans nos investissements futurs. Les autres communes contactées subissent le même sort. Il en est ainsi cette année, il en sera sûrement de même l'année prochaine. On pourrait imaginer, dans cette situation de crise, que **l'Etat fasse preuve de souplesse**, qu'il accorde des délais supplémentaires à la réalisation des objectifs imposés aux collectivités. Il n'en est rien. Par exemple, le nombre de logements aidés à réaliser pour la prochaine période triennale est calculé maintenant sur le nouveau taux de 25 %. Autre exemple, la modification des rythmes scolaires s'appliquera partout au mois de septembre prochain et ceci malgré son impact financier sur les budgets des collectivités.

Les communes doivent faire des efforts, en supportant elles-mêmes les surcoûts.

A défaut de pouvoir nous aider durablement financièrement, et pour nous permettre de prendre en compte ce qu'il nous impose en termes de baisses de dotations et de subventions, l'Etat nous dévoile sa méthode, à savoir la mutualisation des services et des moyens. Celle-ci doit s'appliquer sans tarder aux groupements de communes et d'agglomérations. L'idée est bonne car elle doit nous conduire à optimiser le coût de fonctionnement de nos structures. Il est simplement dommage que le schéma des intercommunalités soit de nouveau modifié très prochainement et qu'il faille refaire ce travail.

Au-delà de cet aspect, **la simplification du mille-feuille administratif**, qui passe par la réduction du nombre de régions et la suppression des départements, **va dans le sens de l'économie recherchée.**

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	13
Zoom sur	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal d'informations mensuel

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

4-5-6 avril

Rencontres du jazz



Les Rencontres du Jazz ont accueilli Robin McKelle, chanteuse de jazz américaine, mondialement connue, qui a ravi les spectateurs. Ces "Rencontres" sont organisées chaque année avec de plus en plus de succès, grâce à la participation de nombreux bénévoles. C'est un véritable travail d'équipe qui rend ces trois jours inoubliables !



Photos : Jean-Pierre Bessières

9 mars

Repas annuel du Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative a organisé son repas annuel après avoir, un mois auparavant, tenu son assemblée générale.



19 mars

Célébration du cessez-le-feu en Algérie

Les participants à la cérémonie observent un moment de recueillement face à la stèle du souvenir du 19 Mars 1962.



20 mars

Prévention sécurité routière

Les enfants de CM1 et CM2 de l'école Ambroise Paré ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité routière, organisée par l'Automobile Club de l'Ouest et la ville. Une séance théorique et un parcours en voiture adapté à l'exercice se sont succédé. Mehdi Achmahou est arrivé en tête de la finale ; il est invité à disputer l'an prochain une finale nationale, le jour des "24 Heures du Mans".



DÉBUT DE MANDATURE

Les nouvelles délégations

Voté en conseil municipal

Les adjoints au maire

- 1^{er} adjoint : Jacky Carré
Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
- 2^e adjointe : Anne Berchon
Petite enfance et jeunesse
- 3^e adjoint : Frédéric Delattre
Educatif
- 4^e adjointe : Martine Peureux
Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
- 5^e adjoint : Marcel Brun
Finances
- 6^e adjointe : Marie-Claude Mortier
Sports
- 7^e adjoint : Dimitri Lavrentieff
Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
- 8^e adjointe : Marie-Claude Karnay
Solidarité et affaires sociales

Les délégués des syndicats intercommunaux

- SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry)
Titulaires : Maurice Bourdy, Ibrahim Osseni, Stéphanie Régnault
Suppléants : Jean-Pierre Meur, Claude Lepetit, Nicole Lebon
- SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette)
Titulaires : Michel Charlot, Maurice Bourdy
Suppléants : Christelle Derchain, Jacky Carré
- Syndicat de l'Orge
Titulaires : Natacha Boullié, Jacky Carré
Suppléants : Ibrahim Osseni, Christelle Derchain

CHANTIER D'INSERTION

Ils entretiennent les bois



Démarré fin mars, un chantier d'insertion se poursuivra jusqu'au mois de juillet. Organisé chaque année, il permet l'entretien régulier des bois.

De qui s'agit-il ?

La commune, au travers d'une convention, a missionné Croix-Rouge Insertion pour réaliser des travaux d'entretien, principalement dans les bois. En contrepartie, Croix-Rouge Insertion bénéficie d'espaces naturels pour se former. Les douze stagiaires

sont en reconversion professionnelle, au chômage ou bénéficiaires du RSA. En plus de travaux pratiques, ils suivent des formations techniques (reconnaissance végétale, utilisation des outils) et administratives (rédaction de CV et lettre de motivation, mathématiques et français).

Où travaillent-ils ?

La commune a demandé à l'équipe de Croix Rouge Insertion de réaliser quatre chantiers :

- 1 Réaménagement des lisses (barrières) qui longent le chemin de la Pente Douce et le chemin de la Turaude.
- 2 Mise en sécurité du bois Monsieur et du bois de Saint-Eloi : abattage, élagage.
- 3 Débroussaillage et nettoyage de la plaine située derrière les cours de tennis, boisée l'année dernière par d'autres stagiaires de Croix Rouge Insertion.
- 4 Accentuation de l'accès des sentes dans les mêmes bois : débroussaillage, agrandissement des passages. Une autre équipe de douze personnes viendra abattre des châtaigniers dans le bois de la Turaude ; pour elles, ce sera le passage du certificat professionnel.

DÉSHÉBAGE DE PRINTEMPS

Et si tout le monde s'y mettait ?

L'équipe municipale des Espaces verts bine, bine et bine. Afin d'utiliser le moins possible de produits phytosanitaires, ce qui a valu à la commune une 3^e feuille de trèfle par Phyt'Eaux Cités en novembre dernier, les agents font le maximum à la

main. Mais le travail est très long... et les mauvaises herbes repoussent vite. C'est pourquoi la participation de chacun, devant son habitation, les aiderait grandement. Avis aux amateurs de binette et autres outils "propres" !

ENERGIES

A la chasse au gaspillage "invisible"

"Tu perds watts" est un atelier ouvert à tous, proposé aux Urbisylvains pour favoriser les économies d'énergie. L'atelier a pour objectif de leur faire prendre conscience du gaspillage "invisible". Il va dans le sens des permanences conseil info énergie, qui ont déjà eu lieu sur la commune, pour accompagner les propriétaires sur les travaux éventuels et les aides financières.

Cet atelier est organisé par l'association SoliCités*, à la demande de la communauté d'agglomération Europ'Essonne. Il aura lieu le samedi 7 juin, entre 9h et 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer).

Inscriptions : service Urbanisme, 01 64 49 56 83

* Centre de ressources, d'expertise et d'accompagnement sur le développement durable



DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Tous les métiers y passent

Ils ne manquent pas d'idées pour endosser le costume d'un agent de police municipale, d'un étudiant sans logement qui demande un coup de pouce financier, d'une entreprise qui dit réaliser le plan de la ville ou établir un diagnostic de salubrité des logements. Les fonctions exercées par les personnes qui sonnent chez vous sont variables et sans limite.

Quelle attitude adopter ?

Sans tomber dans la psychose, soyez tout simplement méfiant. Ne faites pas entrer la personne, encore moins

visiter votre maison. Ne lui donnez aucun renseignement sur vous ou sur votre habitation. Prenez ses coordonnées, demandez-lui de repasser et, entre-temps, renseignez-vous auprès de la mairie.

Nous rappelons que la mairie ne missionne aucune société pour démarcher les particuliers ou les entreprises. Si ce devait être le cas, elle utiliserait tous les moyens (La Feuille du Bois, le site internet, la newsletter, des affiches) pour vous prévenir.

DIMANCHE 25 MAI

Quinze eurodéputés à élire



Les élections européennes se dérouleront dans les 28 Etats membres de l'Union européenne. Les citoyens européens seront appelés à désigner les 751 députés qui les représenteront jusqu'en 2019. En France, on compte 74 eurodéputés, dont 15 pour l'Île-de-France. Il s'agit des huitièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979. Le scrutin est proportionnel dans chacun des États. Pour la première fois, ces élections auront une influence directe sur le choix du président de la Commission européenne, qui sera élu par le Parlement sur proposition du Conseil européen.

Les bureaux de vote seront ouverts, le dimanche 25 mai, de 8 heures à 20 heures.

Renseignements : service Elections, 01 64 49 59 49



Travaux en bref

En direct des Bartelottes

La charpente en bois est en cours de pose sur le toit de l'école. Le gymnase bénéficie déjà de sa charpente métallique. Courant mai, ce sont les façades du gymnase qui vont être construites.

La ville mise sur la nouvelle école

Le budget 2014 a été élaboré dans un contexte difficile. Les dotations de l'Etat baissent, les subventions baissent, les contraintes augmentent. La ville s'agrandit, proportionnellement à l'inverse des rentrées financières. Malgré cela, la ville maintient le taux des taxes locales, tout en scrutant la moindre dépense. Et elle entend garantir la qualité des services rendus à la population.

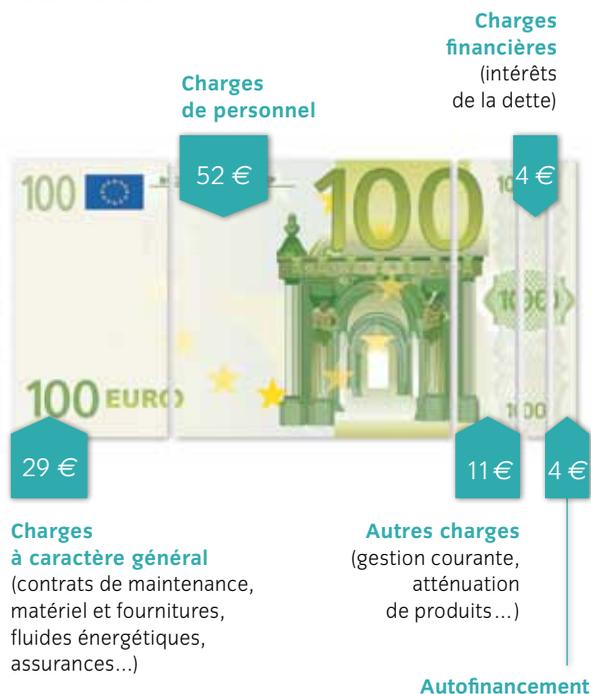
Le budget de fonctionnement 2014

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services de la commune.

Les dépenses

Montant total : 9 498 613 €

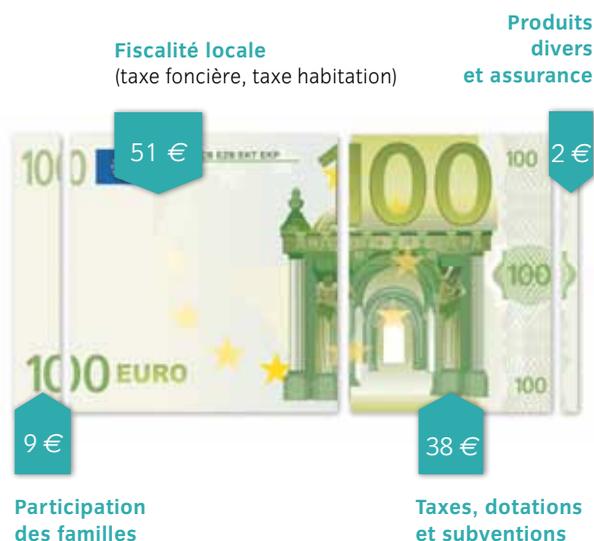
Pour 100 € :

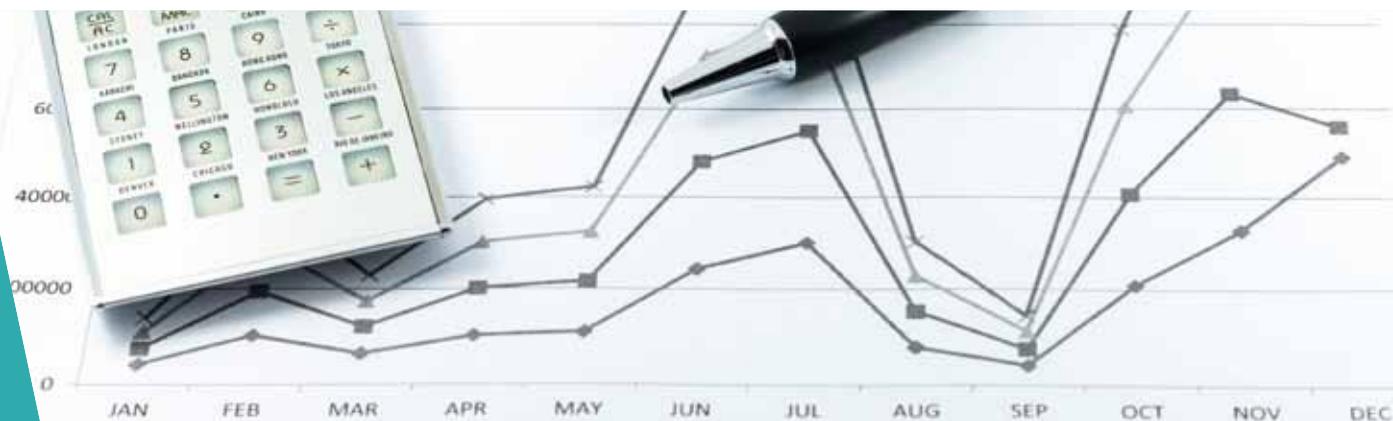


Les recettes

Montant total : 9 498 613 €

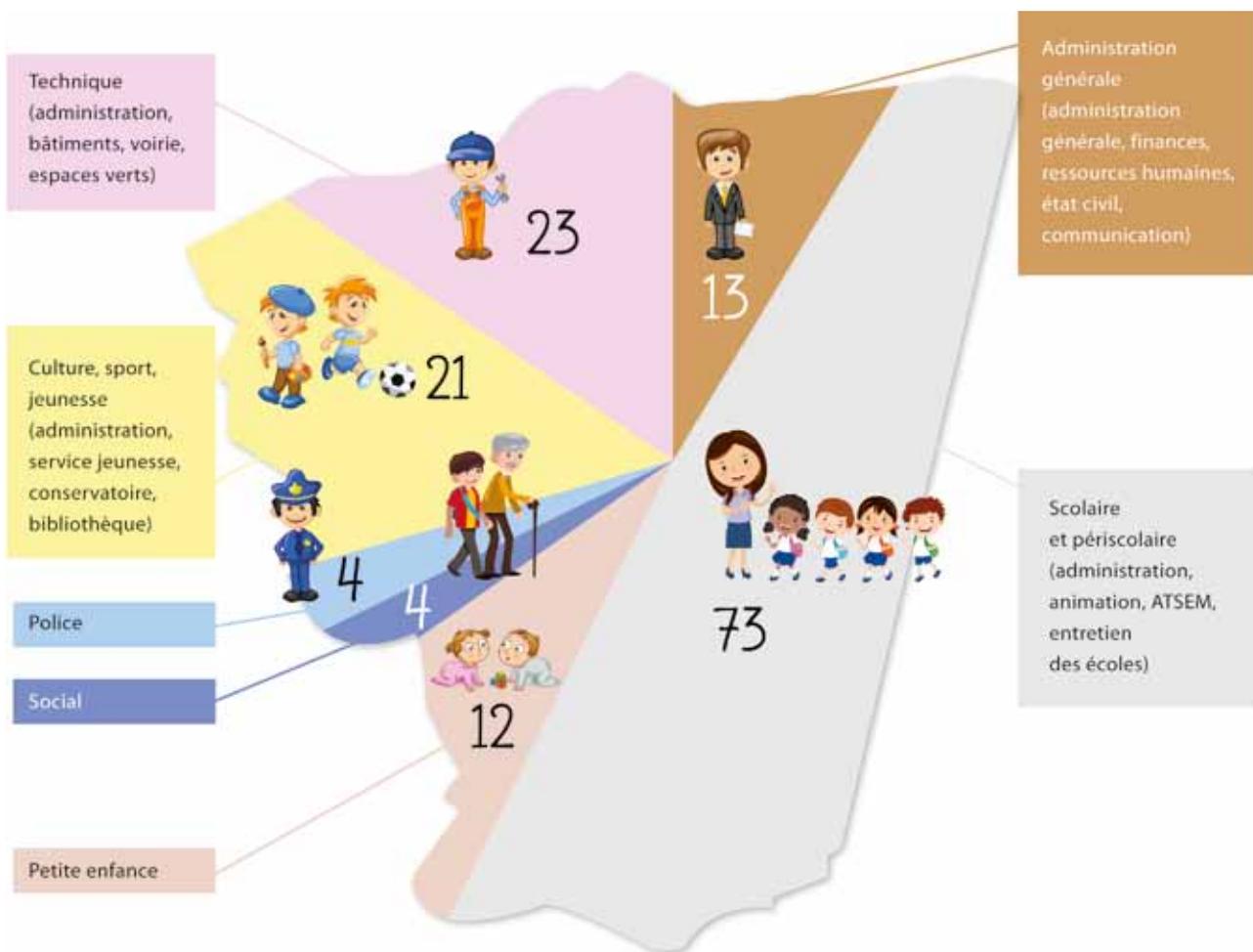
Pour 100 € :





Le personnel

150 agents municipaux œuvrent quotidiennement pour assurer les services rendus aux Urbisylvains. Ils se répartissent comme suit :



Le budget d'investissement 2014

Les recettes

Montant total : 9 871 929 €
(dont 2 918 200 € de restes à réaliser)

Pour 100 € :

FCTVA⁽¹⁾
et taxe locale
d'équipement

Autofinancement⁽²⁾
et amortissement



(1) Fonds de Compensation de la TVA

(2) Part des recettes de fonctionnement restantes après avoir réalisé toutes les dépenses, l'autofinancement sert pour financer les investissements de l'année suivante.

Les dépenses

Montant total : 9 871 929 €
(dont 1 090 740 € de restes à réaliser)



2013 : 348 €
par Urbisylvain

2014 : 1099 €⁽¹⁾
par Urbisylvain

2010⁽²⁾ : 308 €
par habitant
pour les
communes
de 5 000
à 10 000
habitants

(1) 2014 est une année particulière pour les dépenses d'équipement, en forte hausse : 78 % du coût total du nouveau groupe scolaire sera financé.

(2) Dernier chiffre connu.

Plan de financement des Bartelottes (8 420 031 €) :



Les logements aidés

L'Etat a fixé à la commune l'objectif de 120 logements à construire entre 2014 et 2016. Cet objectif atteint, et même dépassé (133 logements), lui évite de payer des pénalités liées à la carence en logements aidés.

Imposition Etat
Logements agréés



Les principales dépenses d'équipement 2013-2014

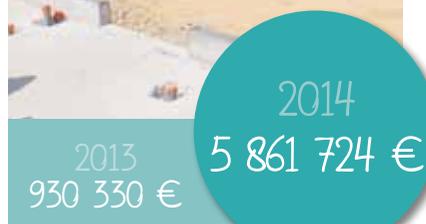


Le groupe scolaire des Bartelottes

L'arrivée de nouveaux habitants a nécessité de lancer la construction d'une nouvelle école (8 classes) et d'un gymnase qui accueilleront les enfants dès septembre 2015. Ces constructions représentent, en 2014, 86 % du budget de l'équipement. Elles sont financées pour 19 % par des subventions du Conseil régional, du Conseil général et de l'Etat.

Recettes sur la totalité de l'opération (8 420 031 €) :

FCTVA : 1 323 652 €	15 %
Subventions : 1 582 137 €	19 %
Vente terrain : 400 000 €	5 %
Emprunts : 5 114 242 €	61 %



Les travaux d'assainissement en eaux pluviales de la RN 20

Les travaux ont été réalisés pendant l'été 2012 mais leur financement est échelonné de 2012 à 2015.



L'école Marie Curie

2013 fut une année importante pour l'école maternelle Marie Curie, avec notamment des travaux d'étanchéité de la toiture.



Le cimetière

Réhabilité en 2012, le cimetière a connu de menus travaux en 2013 (muret et travaux divers). En 2014, l'entrée va être refaite et de nombreuses concessions échues reprises et remises en état.



Le bail voirie-éclairage et les travaux de voirie



2013 : 262 313 €

2014 : 252 390 €

Acquisitions foncières

La ville a procédé à plusieurs acquisitions, dont la propriété Machicouane en centre ville et des parcelles boisées. Le financement de la propriété (394 000 €) est prévu sur deux années.

DISPOSITIF "PASSERELLE"

Une solution pour l'adaptation des tout-petits

L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle et dans les accueils de loisirs marque un changement de rythme et de cadre importants. Ce changement doit être accompagné au mieux dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents.

C'est pour répondre à ce besoin que la municipalité a initié le dispositif "passerelle petite enfance" qui fait ses preuves depuis plusieurs années. Il s'agit d'établir pour l'enfant un premier contact tout en douceur avec son futur quotidien au sein des accueils de loisirs et de lui donner quelques repères pour le jour de la rentrée.

Les équipes des structures petite enfance (multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles, accueil parents-enfants) et des accueils de loisirs maternels de la ville œuvrent ensemble en proposant des matinées d'accueil. Les enfants, accompagnés selon le cas de professionnelles de la crèche, de leur assistante maternelle ou de leurs parents, découvrent les lieux et participent à des ateliers thématiques.

Cette année encore, plusieurs rencontres seront organisées en juin.

Contact : service Petite enfance, 01 69 63 32 77



Premier repas des enfants du multi-accueil au restaurant scolaire, dans le cadre du dispositif "passerelle".

Rencontres avec les accueils de loisirs

Pour préparer la rentrée de septembre 2014, les équipes d'animation des accueils de loisirs proposent plusieurs rendez-vous destinés aux enfants qui entreront en maternelle, aux enfants qui entreront en CP et aux nouveaux arrivants sur la commune. Ces moments permettront aux familles de rencontrer les équipes, de découvrir les locaux, tout en participant à des ateliers.

Enfants scolarisés en maternelle

- Ecoles Marie Curie, Notre Dame et extérieures à la ville
- Réunion d'information à l'accueil

maternel du centre ville (27bis chemin des Berges) : vendredi 6 juin à 19h

- Portes ouvertes (à l'accueil du centre ville, avec présence des parents obligatoire) : mercredi 25 juin de 9h à 11h30

- Visite et réunion à la ferme de la Croix Saint-Jacques (pour les enfants qui iront en accueil de loisirs pendant les vacances scolaires) : mercredi 2 juillet à 14h

■ Renondaines

- Réunion d'information à l'école des Renondaines (Vieux Chemin des Monthéry) : vendredi 6 juin à 19h

- Portes ouvertes (à l'école, avec présence des parents obligatoire) : mercredi 2 juillet de 9h à 11h30

- Visite et réunion à la ferme de la Croix Saint-Jacques (pour les enfants qui iront en accueil de loisirs pendant les vacances scolaires) : mercredi 2 juillet à 14h

Enfants scolarisés en élémentaire

ans les écoles Ambroise Paré et Notre Dame : réunion d'information le vendredi 20 juin à 19h, à la ferme de la Croix Saint-Jacques





INSCRIPTIONS

L'été et la rentrée se préparent aujourd'hui

■ Les inscriptions aux **accueils de loisirs de l'été** sont ouvertes. Le coupon doit être remis au service Educatif le mercredi 4 juin au plus tard.

Les enfants des écoles maternelles (Marie Curie, Renondaines et Notre Dame) seront accueillis du lundi 7 au vendredi 11 juillet (1^{ère} semaine des vacances) à l'accueil de loisirs des Renondaines. A compter du mardi 15 juillet, tous les enfants seront accueillis à la ferme de la Croix Saint-Jacques.

■ L'heure des inscriptions a également sonné pour les **activités périscolaires de l'année 2014-2015**. Si vos enfants ont besoin de fréquenter l'accueil du matin, du soir et du mercredi, l'étude, le restaurant scolaire, ainsi que l'accueil de loisirs des vacances, faites les démarches dès aujourd'hui. Pour cela, il faut remplir le document annuel obligatoire, par enfant, qui sera distribué courant mai via les cahiers de

correspondance. Ce document et les photocopies demandées doivent être retournés au service Educatif le 27 juin au plus tard.

Attention : sans le retour de ce document, la tarification des dispositifs en septembre passera automatiquement, et sans rétroactivité, au quotient dit "non-établi".



Dates des vacances

Les enfants seront en vacances dès le vendredi 4 juillet au soir.

Ils reprendront l'école le lundi 1^{er} septembre au matin.

Les horaires de reprise et listes des classes seront affichés sur le portail des écoles le vendredi 29 août.



En bref

Nouveau rythme de vaccination

Le rythme des vaccinations du DTCP (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) et du DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) est modifié. Désormais, il faut faire à l'enfant une injection au 2^e mois, une au 4^e mois, une au 11^e mois, puis à 6 ans, entre 11 et 13 ans, à 25 ans, à 45 ans, à 65 ans et tous les 10 ans après 65 ans.

Bons plans vacances

Le Conseil général a modifié l'ancien dispositif "Sac ados", qui s'appelle désormais "Bons plans vacances". Il concerne les 16-21 ans et vaut pour des voyages ayant lieu à n'importe quel moment de l'année. Les montants ont également changé : au lieu de 150 €, possibilité de 200 € pour un voyage en France et plus largement en Europe, ou de 400 € hors de l'Europe.
En savoir plus : yatou91.fr
Renseignements : Micado, 01 69 63 34 12



ÉTÉ 2014

Des séjours au soleil

Les enfants de 6 à 11 ans ont le choix des séjours, pour cet été :

■ Séjour mer avec initiation surf à Vendays-Montalivet (Gironde), pour 24 enfants, du samedi 5 au samedi 12 juillet.

■ Séjour équestre au Pin (Deux-Sèvres), pour 16 enfants, du dimanche 6 au dimanche 13 juillet.

■ Séjour mer avec initiation catamaran au Vieux Boucau (Landes), pour 16

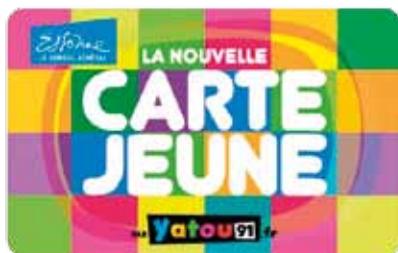
enfants, du lundi 14 au lundi 21 juillet. Les enfants seront encadrés par les animateurs de la ville. Le transport sera assuré en autocar de tourisme, au départ de La Ville du Bois.

Se rapprocher du service Educatif pour connaître les disponibilités : 01 64 49 59 45

CARTE JEUNE

Le Conseil général favorise les projets

Gratuite, la carte jeune offre aux Essonnais de 16 à 18 ans de nouveaux services. L'adhésion peut se faire en ligne sur yatou91.fr, de façon simple et rapide, jusqu'au 30 septembre.



Les 5 packs de la carte jeune 91 :

- **Le pack "prévention conduite"** : pour participer au financement du permis de conduire.
- **Le pack "mobilité"** : pour financer les déplacements quotidiens ou occasionnels, du local à l'international.
- **Le pack "formation et découverte"** : pour financer l'adhésion à une association sportive ou culturelle, l'achat de places de certains

spectacles et l'achat aux rayons librairie de partenaires.

- **Le pack "projet"** : pour être accompagné dans des projets.
- **Le pack "nouvelles technologies"** : pour les jeunes de 16 ans exclusivement, pour disposer d'une tablette numérique ou d'un netbook.

En savoir plus : yatou91.fr

CONCOURS

A vos tweets !



Dans le cadre du concours "Le Cercle des Etranjailleurs" organisé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Essonne (CDDP91), tous les élèves du cours moyen (CM1 et CM2) à la première sont invités à participer à un concours de "twittérature".

Un défi de taille leur est lancé : produire un texte littéraire à partir des tweets hebdomadaires envoyés par les participants et sélectionnés par le jury, sur le thème de l'Imaginaire urbain. Clôture du concours le 27 mai 2014.

*En savoir plus : www.cddp91.ac-versailles.fr > Concours > Etranjailleurs
Contact : 01 60 91 76 20 ou cddp91@crdp.ac-versailles.fr*



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 9 et 23 mai, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardis 6 et 20 mai, de 13h30 à 16h30.
Sur le parking de l'Escale
(14 chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Tous les mardis de 14h à 16h,
avec la sage-femme de la PMI,
à l'Espace "Les Lutins du Bois"
(face à l'Escale).

*Renseignements et inscription :
Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35*

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,
de rencontres et d'échanges,
réservé aux enfants de moins de 4 ans,
non scolarisés et accompagnés
d'un ou de deux adultes familiaux.

Accueil libre et gratuit
les vendredis de 8h45 à 11h
à l'Espace "Les Lutins du Bois",
face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 9 mai : **jeux libres**
Vendredi 16 mai : **peinture corporelle**

Vendredi 23 mai : **motricité**

Vendredi 6 juin : **jeux d'eau**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** et associations



BALLE AUX PRISONNIERS

Ambiance et défolement garantis !

Le dimanche 18 mai 2014, la ville propose un grand tournoi de balle aux prisonniers qui se déroulera au stade Patrick Godey (route de Nozay). Il s'agit d'un tournoi amical ouvert aux Urbisylvains, tous âges confondus. Plusieurs catégories seront récompensées. Nombreux lots à gagner, ambiance conviviale et fair-play garantie. Les non participants sont les bienvenus pour supporter les équipes !

Déroulement de la journée

- 13h-14h : inscription au tournoi.
- 14h-16h30 : tournoi.

Toutes les équipes sont assurées de jouer plusieurs matches de qualification. En cas de pluie, le tournoi se déroulera à l'Escale.

Comment composer son équipe ?

Une équipe est composée de 5 à 7 joueurs (enfants et adultes peuvent se mélanger) : famille, amis, voisins, col-

lègues... Pour s'inscrire, télécharger la fiche sur la page d'accueil de www.lavilledubois.fr, la remplir, la renvoyer par courriel au service des Sports. L'inscription est gratuite. Le nombre d'équipes étant limité à 24, dépêchez-vous de vous inscrire !

Renseignements :

*service des Sports, 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr*

JEUNESSE

Surprise au tournoi interne

Les adhérents du TCVB, Tennis Club de La Ville du Bois, ont disputé un double mixte, le 30 mars dernier. La surprise fut de taille : les adversaires étaient tirés au sort. Vainqueurs : Charles Poignet et Jérôme Lagoutte (de gauche à droite).



Nouveau prix pour un artiste urbisylvain

Gyuri Karnay, artiste urbisylvain, vient de recevoir le prix "Espace-temps" du salon des Arts d'Arpajon, qui s'est déroulé fin mars. C'est à l'issue d'un vote des visiteurs du salon, comptabilisant 250 bulletins, que l'artiste a reçu cette nouvelle distinction, parmi 200 œuvres. La peinture primée, "Caro de dos", est une acrylique sur toile.

POLICE MUNICIPALE

"Mais que fait la police ?"

Ce 3 avril, pendant l'entretien de la rédaction avec le responsable de la police municipale, Alain Le Gall, les faits se succèdent. Madame Y. vient de déposer une main courante pour signaler l'abandon par son mari du domicile conjugal. Rendez-vous est pris ultérieurement car les agents doivent partir en intervention suite à l'appel d'un Urbisylvain signalant l'installation sauvage de gens du voyage. Dans le même temps, Monsieur N. appelle pour se plaindre d'un chien qui n'arrête pas d'aboyer dans le jardin voisin. Il est suivi de Madame C. qui demande une autorisation de voirie pour l'installation d'un échafaudage afin de rénover sa façade. Puis arrive monsieur F. qui souhaite un rendez-vous pour faire un dossier de permis de détention pour son chien catégorisé. Enfin, un promeneur appelle pour signaler un nouveau dépôt sauvage d'immondices. Alain Le Gall d'expliquer : *"A chaque situation particulière, il y a une réponse particulière. Nous écoutons, nous intervenons, nous informons ou nous orientons, si besoin nous prenons des contacts avec les services ou professionnels concernés (service municipal, association de prévention, police judiciaire, préfecture...)."*

La police municipale, un métier de terrain

Les quatre agents de l'équipe ont la responsabilité "d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique" (code général des collectivités territoriales). Les patrouilles quotidiennes, en voiture ou en moto afin de pouvoir réagir vite, leur permettent de surveiller les quartiers et zones commerciales. Leur mission est aussi constituée d'actions de prévention, de médiation et de conseil. *"Pour une plus grande efficacité du service, un fort partenariat avec les acteurs locaux et les services de l'Etat est indispensable. Mais si nous exerçons un métier de terrain, nous consacrons de plus en plus de temps à des tâches administratives, déplore Alain Le Gall.*

Très peu de gens connaissent notre métier, beaucoup confondent la police municipale avec les forces de police et de gendarmerie nationales. Pourtant, 90 % de nos missions ne sont pas effectuées par les forces de l'Etat et sont relatives au pouvoir de police du maire. Pour les missions d'ordre public, nous agissons en complémentarité avec la gendarmerie."

A la charge et la diversité des missions, s'ajoute l'exploitation d'un outil précieux, la vidéoprotection. Le travail précis d'exploitation des enregistrements de la vidéo a permis de résoudre de nombreux actes de délinquance. Et depuis peu, elle sert également à lutter contre le stationnement gênant, même si la police du stationnement représente moins de 10 % de l'activité du service.

Il pourrait y avoir du découragement chez les agents de la police municipale lorsqu'ils entendent "Mais que fait la police ?". Mais ces agents connaissent l'importance et l'étendue de leur mission. Et lorsqu'ils résolvent des situations individuelles, qu'ils voient la reconnaissance des administrés, ils savent ce pourquoi ils travaillent.

15 rue du Grand Noyer - 01 64 49 55 60



La surveillance des quartiers est assurée par des patrouilles quotidiennes

Expression des groupes du conseil municipal

Les tribunes d'expression politique sont suspendues jusqu'au vote, par le Conseil Municipal, de son règlement intérieur.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoins au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse

Frédéric Delattre, Educatif

Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances

Marie-Claude Mortier, Sports

Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies,

liaison avec les habitants des quartiers

Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux

Michel Charlot

Christelle Derchain

Stéphanie Régnault

Maurice Bourdy

Natacha Boullié

Claude Lepetit

Catherine Jouan

Mohamed Ossenli

Nicole Lebon

Patrick Bourillon

Eliane Ciret

Damien Couennaux

Noëlle Michard

Robert Arnould-Laurent

Sylvie Iafraite

Olivier Voisin

Véronique Pujol

Micheline Gesbert

Arnaldo Giarmana

Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Droit des femmes et des familles - Permanences du CIDFF. **Mardi 20 mai**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Renseignements : 01 60 79 42 26.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76.

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredi 7 mai**, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. Au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46.

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10.

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 6, 20 mai et 3 juin**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Conseiller général

Jérôme CAUËT, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Etat Civil

Bienvenue

24 fév. : Aydon FERREIRA
12 mars : Flavie IANNELLI
16 mars : Fatima-Zohra HAMADOU
17 mars : Célia NIGER
28 mars : Roswael CHARTIER
31 mars : Allan RAJAONAH

Félicitations

08 mars : Robert FRANÉY
et Stéphanie PELFRESNE

Condoléances

02 mars : Marie LE GAL épouse HARTEL
22 mars : Francisco FERNANDES



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr > Les publications



Vendredi 23 mai, de 18h à 22h

Fête des voisins

Place Beaulieu

La mairie, le Micado et l'association Inter'val vous invitent à participer à un pique-nique géant dans le cadre de la fête des voisins.

Chacun est invité à apporter de quoi se restaurer. Deux barbecues seront à la disposition des convives et des bois-

sons seront vendues sur place. Des animations gratuites seront proposées aux petits et aux grands : autour du cirque, jeux de ballons et de raquettes, baby foot humain. Amener ballons, raquettes de badminton et autres jeux d'extérieurs. Ambiance musicale assurée.

Renseignements :

service Culturel, 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr

Jeu 8 mai, 11h30

Commémoration de la Victoire de 1945

69^e anniversaire de la Victoire de 1945. Rendez-vous place du Général de Gaulle, pour un départ du cortège vers le Monument aux Morts du cimetière. Au retour, place Jean Moulin, un hommage sera rendu aux héros de la Résistance Française.

Samedi 17 et dimanche 18 mai, de 14h à 18h

Exposition sur le débarquement

Escale, salle H. G. Adam

La Troupe des Roussettes propose une grande exposition sur le débarquement, il y a 70 ans, sur les côtes de Normandie. Animations autour de documents, objets, films, reconstitution de l'époque. Un café-débat est organisé le samedi, dès 20h30. Entrée libre et gratuite.

Dimanche 18 mai, à partir de 13h

Tournoi de balle aux prisonniers

Stade (ou Escale en cas de pluie)

Inscriptions de 13h à 14h, tournoi de 14h à 16h30. Voir modalités en page 13.

Samedi 24 mai, 20h30

Concert de Chorissimô

Eglise Saint-Fiacre

Concert de la chorale urbisylvaine "Chorissimô", accompagnée de celle de Villiers-le-Bâcle. Au programme : classique, jazz, chanson française et traditionnelle. Entrée libre.

Dimanche 25 mai, de 8h à 20h

Elections européennes

Election des 15 eurodéputés franciliens. Lire en page 5.

Renseignements :

service Elections, 01 64 49 59 49

Du mardi 27 mai au mercredi 4 juin

Exposition Regard

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

L'association Regard exposera les œuvres de l'année. Vernissage le samedi 31 mai à 11h30. Entrée libre et gratuite, les lundis, mardis et vendredis, de 15h à 18h, le mercredi, de 11h à 18h et le samedi, de 10h à 16h.

Dimanche 1^{er} juin, de 12h à 18h

Journée de la diversité

Escale

L'association Mozaïq vous invite à un après-midi de fête. Tombola (à gagner, un week-end pour deux à Barcelone), atelier de sculpture ballons, danse berbère, chants Gospel, musique d'Equateur, hip-hop, crêpes, exposition "gens du voyage", tatouages au henné, couleurs et dégustations du Mali, du Portugal et de chez vous. C'est gratuit et ouvert à tous. Venez nombreux avec vos familles, voisins et amis. Nos différences nous enrichissent !



Samedi 7 juin, de 9h à 12h

Atelier "Tu perds Watts"

CCAS (23 rue du Grand Noyer)

Atelier ouvert à tous, proposé aux Urbisylvains pour favoriser les économies d'énergie. Lire en page 5.

Inscriptions :

service Urbanisme, 01 64 49 56 83



Juin en bref

- 13 : fête de l'été du Micado
- 15 : gala de Danse et Gym du Bois
- 18 : commémoration
- 20-21-22 : exposition Les Mirettes
- 21 : fête de la musique
- 21 : fête de l'école des Renondaines
- 22 : kermesse de l'école Notre Dame
- 28 : fête des écoles Marie Curie et Ambroise Paré
- 28 : gala du conservatoire

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 23 mai, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41